



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

AVIS PUBLIC

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE MUNICIPALE POUR LE DISTRICT NO 4

SCRUTIN DU 7 AOÛT 2022

Par cet avis public, Me Catherine Fortier-Pesant, Présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et électeurs de la Ville :

1. La liste électorale municipale pour le district no 4 a été déposée au bureau de la Ville le 7 juillet 2022.

Elle fait maintenant l'objet d'une révision (pour le district no.4 uniquement).

2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.

3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale du district no.4 si :

- Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis.
- Le **20 juin 2022**:
 - Vous aviez la citoyenneté canadienne;
 - Vous n'étiez pas en curatelle;
 - Vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des 5 dernières années;
- De plus, vous deviez, le **20 juin 2022**, remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire du district no. 4 de la Ville et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
 - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire du district no. 4 de la Ville.

NOTE : Si votre domicile n'est pas situé dans la Ville et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la Présidente d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction, **pour la liste électorale du district no.4**, devant la Commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Adresse : Carrefour Notre-Dame, 1300, Boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Jours et Heures :

- **Lundi, 18 juillet 2022, de 19 h à 22 h**
- **Mardi, 19 juillet 2022, 14 h 30 à 17 h 30**

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée dans le district no.4 doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter 2 documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

6. Vous pouvez joindre la Présidente à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Me Catherine Fortier-Pesant, Présidente d'élection
21 rue de l'Église,
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, J7W 1G8

Téléphone : 514-453-4128 poste 2225

Donné à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot le 8 juillet 2022.



Me Catherine Fortier-Pesant, Présidente d'élection

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Catherine Fortier-Pesant, Présidente d'élection, certifie par les présentes que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à l'Hôtel de Ville le vendredi 8 juillet 2022 et en le publiant sur le site internet de la Ville le même jour.

Donné à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 8 juillet 2022.



Me Catherine Fortier-Pesant
Présidente d'élection